

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE
HAUTE-SAOIE

COMMUNE DE LARRINGES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 février 2025

Délibération n°
20250218-02

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Georges BLANC, Maire.

Nombre de Conseillers
En exercice 15
Présents 14
Votants 14

Présents : M. BLANC Georges, Mme METRAL Laure, M. CHESSEL Pascal, Mme CHESSEL Christelle, M. GRAS Jean-François, M. COLLIARD Ervé, Mme GUYOT Patricia, M. BOCHATON Philippe, Mme SERVOZ-COCHARD Nadine, Mme SERVOZ Nathalie, M. DELEVAUX Jean-Jacques, Mme LAINÉ Delphine, M. BOCHATON Sébastien, Mme GRIVEL Allma.

Date de la convocation
4 février 2025

Absents : M. COLLIARD Jean-François.

A été nommée secrétaire : Mme SERVOZ Nathalie.

OBJET

BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DES RESULTATS

Acte rendu exécutoire
après télé-transmission
en Sous-Préfecture le
19 FEV 2025
et mise en ligne sur le
site internet de la
commune le

Le Maire,

Georges BLANC

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 du compte financier unique présente un excédent de 1 921 558.63 € et qu'il y a lieu de procéder à l'affectation de ce résultat afin de couvrir le besoin de financement et les restes à réaliser 2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

Décide d'affecter au compte 1068 –excédents de fonctionnement capitalisés- la somme de 97 342.33 €

Décide d'affecter le solde, soit 1 824 216.30 € en report à nouveau.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Larringes, le 18 février 2025

Le Maire

Georges BLANC

La Secrétaire de séance

Nathalie SERVOZ